

Le Journal
des Propriétaires
de

la Côte Sud des Landes

N° 143 / Janvier-Février 2018 / www.jdplandes.info / 5,50 €

IMMOBILIER

Commune par commune, le pouvoir d'attraction de la Côte Sud

Capbreton

Détails du plan de circulation validé par les élus

Seignosse

Aucun accord n'a été trouvé avec MACS pour la salle des Bourdaines

Messanges

Découvrez le passé de la commune avec un greeter !

LAC D'HOSSEGOR

Le désensablement aura-t-il lieu en 2018 ?

5,50 €
Bimestriel
24^e année



9 771255 580005

DÉSENSABLEMENT DU LAC

Enquête publique jusqu'au 11 janvier



En ouverture de l'enquête publique relative à la restauration du trait de côte et de la biodiversité dans le lac marin d'Hossegor, le Sivom a tenu une réunion publique le 12 décembre.

La SPSH aurait-elle une plus grosse force de frappe que le Sivom Côte Sud ? Toujours est-il que le 12 décembre, à peine une centaine de personnes avaient fait le déplacement à la salle du Trinquet pour la réunion publique organisée par le Sivom sur le désensablement du lac d'Hossegor, quand la SPSH, sur le même sujet, faisait salle comble un mois plus tôt (JdP n° 142). En attendant le jour de l'ouverture de l'enquête publique «relative à la restauration du trait de côte et de la biodiversité dans le lac marin d'Hossegor» pour expliquer le projet au grand public, l'autorité alors en charge des travaux – au 1^{er} janvier la compétence revient à la communauté de communes Marenne Adour Côte Sud – s'est fait couper l'herbe sous le pied par les associations qui remettent en cause la méthode retenue. C'est d'autant plus dommage pour le débat

public que pour la première fois, le 12 décembre, les participants ont pu assister à l'intervention de Jean-Damien Bergeron, océanographe et responsable de l'agence Sud-Ouest de Créocéan, maître d'ouvrage du désensablement. Dans des termes simples et compréhensibles par tous, le scientifique a rappelé toutes les études qui ont été faites ces deux dernières années afin de mettre sur pied le programme de dragage.

Analyses sur les sédiments

Réalisés en mai 2016, les relevés bathymétriques (mesure des profondeurs) ont permis de constater que le lac est ensablé dans sa partie centrale et sud. Selon les endroits ce sont entre 45 centimètres et 1,40 mètre de sédiments qui devront être enlevés pour retrouver un écoulement normal, soit un total de 130 000 m³ à draguer.

Pour pouvoir envisager de réutiliser le sable extrait, tant pour réengraisser les plages du lac (11 200 m³) que la plage de la Savane à Capbreton (118 800 m³), des analyses ont été réalisées pour «caractériser les sédiments». Deux campagnes de carottage ont eu lieu en 2016 en douze points du lac. «Nous avons analysé non seulement le sable qui sera dragué mais aussi la partie inférieure qui restera en place», précise Jean-Damien Bergeron. Premier constat : c'est bien du sable et non de la vase qui sera extrait. Par ailleurs, les premiers prélèvements réalisés en juillet ont révélé la présence de nickel et de chrome dans quatre échantillons et la présence d'hydrocarbures dans un échantillon. Toutefois, des tests complémentaires ont montré que lorsque les sédiments étaient immergés, les polluants ne se retrouvaient pas dans l'eau. La deuxième campagne de carottage, réalisée en août, n'a montré aucun dépassement des seuils de toxicité sur les douze stations. «Nous ne nous expliquons pas ces différences de résultats mais la méthode a été validée.» En conséquence, les sédiments ont été qualifiés de non dangereux et pourront être valorisés pour réengraisser les plages.

Cinq mois de travaux

C'est la méthode du dragage hydraulique qui a été choisie. «Une drague aspiratrice stationnaire pompera de l'eau et du sable et l'enverra au moyen d'une conduite installée le long du canal d'Hossegor et du chenal du Boucarot jusqu'au bypass de Capbreton.» Les opérations qui devraient démarrer en octobre, après une phase de préparation de chantier en septembre, sont prévues pour durer 5 mois, jusqu'à fin mars 2019. Un entretien annuel ou bisannuel est également prévu durant dix ans en fonction du réensablement du plan d'eau. Il sera mené au sud du lac de manière mécanique : un bulldozer interviendra à marée basse pour retirer l'excès de sable avant de l'étaler sur les plages lacustres. L'entretien du canal continuera d'être mené de manière hydraulique.

Mesures compensatoires

Avec le dragage, les services de l'Etat craignent que les mouettes qui avaient l'habitude de se poser sur les bancs de sable manquent de zones de repos. Initialement, ils avaient donc imposé la création d'une île enrochée au milieu du lac. Craignant son impact sur la courantologie, le

Sivom propose plutôt de mettre à disposition des volatiles deux barges flottantes de 200 m². «Elles seront installées au nord-ouest, dans la partie la plus profonde et la plus calme du lac.» Par ailleurs, afin de compenser les impacts sur la flore, la commune d'Hossegor fera donation d'un terrain dunaire de 5 000 m² au Conservatoire du littoral. Cette parcelle est située au niveau de la Gravière, à l'endroit où s'est déroulé le dernier Quiksilver Pro.

Deux points de vue opposés

C'est ce dossier qui est actuellement présenté à l'enquête publique. Le 12 janvier, les associations de protection de l'environnement ont prévenu qu'elles se prononceraient contre. La Sepanso (Société pour l'étude, la protection et l'aménagement de la nature dans le Sud-Ouest) et les Amis de la Terre Landes remettent en cause les analyses réalisées sur les sédiments... ce qui n'a pas manqué d'*irriter intérieurement* le représentant de Créocéan qui a rappelé que «le Sivom ne cache rien et a fait des analyses complémentaires qui n'étaient pas obligatoires». Les associations craignent aussi un bouleversement voire une destruction de la biodiversité du lac si le dragage se déroule comme prévu. Elles préconisent plutôt «un phasage en douceur des travaux à raison de 50 000 m³ par an sur trois ans pour réduire au maximum les impacts».

Mais cette solution n'est pas satisfaisante pour le maire Xavier Gaudio. «Morceler le désensablement serait une erreur, estime-t-il. Il y a un fort engagement de l'Europe, de l'Etat et de la Région. Draguer le lac plus lentement serait trop coûteux, en termes de matériel et de mise en place et cela ne serait plus considéré comme un dragage d'envergure, mais comme un simple entretien, et priverait donc de subventions.» Le chantier estimé à près de 3 millions d'euros serait, s'il se déroule comme prévu, subventionné à hauteur de 80 %. L'enquête publique se déroule en mairie jusqu'au 11 janvier. Le commissaire enquêteur tiendra d'ailleurs sa dernière permanence ce jour-là de 14h à 17h. Dans l'attente du résultat, Xavier Gaudio croise les doigts. Et pour mettre toutes les chances de son côté, c'est une carte de vœux illustrée par une photo du lac qu'il a envoyée à ses administrés. Une photo surmontée de ces quelques mots : «Avec les habitants d'Hossegor, formulons le souhait d'un désensablement de notre lac en 2018»...